



HAL
open science

La trame verte dans les exploitations agricoles. Une approche socio-agronomique des pratiques et des représentations d'agriculteurs dans le Grésivaudan (Isère)

F. Alavoine Mornas, Sabine Girard

► To cite this version:

F. Alavoine Mornas, Sabine Girard. La trame verte dans les exploitations agricoles. Une approche socio-agronomique des pratiques et des représentations d'agriculteurs dans le Grésivaudan (Isère). 8èmes Journées de recherches en sciences sociales, Dec 2014, Grenoble, France. 17 p. hal-01118807

HAL Id: hal-01118807

<https://hal.science/hal-01118807>

Submitted on 20 Feb 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La trame verte dans les exploitations agricoles.

Une approche socio-agronomique des pratiques et des représentations d'agriculteurs dans le Grésivaudan (Isère).

Proposition de communication aux 8èmes Journées de recherches en sciences sociales à Grenoble, les 11 et 12 décembre 2014

Françoise Alavoine-Mornas*

Sabine Girard*

* Irstea Grenoble - UR Développement des Territoires Montagnards
2, rue de la Papèterie, BP 76
38402 St Martin d'Hères

sabine.girard@irstea.fr

francoise.alavoine-mornas@irstea.fr

Résumé

Le dispositif réglementaire « Trame Verte et Bleue » a été instauré par la loi « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010, en vue de former un réseau écologique cohérent de déplacement des espèces. Nous présentons ici des résultats issus du projet PASSAGES (programme de recherche DIVA 3 du Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie). Notre objectif est d'identifier les pratiques et représentations des agriculteurs vis-à-vis des éléments semi-naturels pouvant participer à la constitution d'une trame verte, et de cerner la place et le rôle de ces éléments dans le fonctionnement des exploitations agricoles. Le travail s'appuie sur des entretiens approfondis semi-directifs auprès de 25 agriculteurs d'une vallée alpine proche de Grenoble, le Grésivaudan, située en contexte périurbain et présentant des enjeux importants de biodiversité. L'originalité de ce travail est de prendre en compte une variété d'éléments semi-naturels, productifs et non productifs, et de s'intéresser, dans une approche socio-technique, aux pratiques des agriculteurs et aux raisons qui les motivent. Nous mettons en évidence une diversité de pratiques de gestion et d'entretien des éléments semi-naturels par les agriculteurs, dont les raisons dépendent de l'élément semi-naturel (nature, localisation...) et de l'agriculteur (rôle attribué à l'élément, vision du métier, rapport à la « nature »...). Nous proposons une typologie de profils d'agriculteurs au regard de leurs pratiques sur les éléments semi-naturels et des raisons de ces pratiques. Les profils-types se différencient selon deux axes : le degré d'intégration des éléments semi-naturels dans le fonctionnement de l'exploitation agricole, étroitement lié aux représentations de la « nature » ; et la gestion de ces éléments, différenciée ou non selon leur nature ou leur localisation. Les résultats suggèrent que la mise en œuvre de la Trame Verte à l'échelle locale devrait être adaptée aux différents profils d'agriculteurs rencontrés.

Mots clefs : TRAME VERTE – BIODIVERSITE – AGRICULTURE

Codes JEL : Q15

Introduction : contexte et problématique

L'érosion de la biodiversité est en partie imputable à la fragmentation des habitats des espèces animales et végétales. En France, le dispositif réglementaire « Trame Verte et Bleue » a été instauré par la loi « Grenelle 2 » du 12 juillet 2010, en vue de maintenir ou de reconstituer les continuités écologiques terrestres et d'eau douce, et de former un réseau écologique cohérent de déplacement des espèces. La notion de continuité écologique s'appuie sur les concepts développés par l'écologie du paysage qui a établi que la fragmentation des habitats, la diminution de leur diversité, ainsi que la réduction de leurs surfaces, affectent les déplacements des espèces et compromettent leur survie. Au niveau terrestre, ces transformations du paysage ont des causes multiples : développement urbain, multiplication des infrastructures de transport, remembrements et assèchement des zones humides, intensification de l'agriculture...

Les politiques publiques de préservation de la biodiversité interpellent tout particulièrement l'agriculture. Les effets négatifs de la modernisation de l'agriculture sur l'environnement sont souvent pointés du doigt, tandis que sont mis en avant les synergies possibles entre agriculture et biodiversité (Grashof-Bokdam et Van Langervelde, 2005 ; Le Roux et al., 2008).

La mise en œuvre de politiques publiques visant à préserver la biodiversité dans les espaces agricoles ou grâce à eux, se heurte cependant à différents écueils. L'un de ces écueils se situe dans les différences de jugement et de perception de la nature par différents acteurs du territoire. Hansen et al. (2006) notent ainsi que les agriculteurs, les scientifiques biologistes et les naturalistes ont des conceptions différentes de la nature et de sa qualité. Doré et al. (2011) invitent à attacher de la valeur au savoir profane que les agriculteurs acquièrent par leurs pratiques et par l'observation du fonctionnement des écosystèmes. Un deuxième écueil résulte du fait que la notion de biodiversité ne fait pas partie du vocabulaire spontané des agriculteurs (Larrère et al., 2007), et c'est souvent la nature et le paysage qui font sens pour les agriculteurs. Ce sont donc les relations des agriculteurs avec les objets de la nature (Goulet, 2011) et, plus largement, avec les « *objets-formes* » de l'espace agricole (Deffontaines, 2004) qu'il convient alors de décrypter. Un troisième écueil résulte d'une connaissance souvent insuffisante de la diversité des pratiques des agriculteurs vis-à-vis des éléments de la nature et du paysage (Girard, 2006), ainsi que des raisons qui les motivent.

Par ailleurs, de nombreux travaux s'intéressent au rôle des prairies permanentes, en lien avec le système de production, et certains visent à identifier les effets des pratiques des agriculteurs sur la composition floristique des prairies, et la biodiversité qu'elles hébergent. En revanche, peu de travaux s'intéressent aux objets de la nature ne faisant a priori pas partie du système de production de l'agriculteur, comme les haies, les arbres isolés ou les bois. Dans le champ de l'agronomie, et notamment de l'agronomie des pratiques, l'accent est généralement mis sur l'action de l'agriculteur lui-même, sans prendre en compte l'action des objets de la nature présents sur et autour de l'exploitation agricole (Barbier et Goulet, 2013), ces objets étant considérés comme des éléments de contexte, des potentialités ou des contraintes sur lesquels l'homme doit agir pour améliorer le rendement. Les espaces non cultivés tels que les bois, les haies ou les bordures de champs ont ainsi été longtemps considérés comme de peu d'intérêt vis-à-vis de leur interaction avec les systèmes de culture. Ces auteurs considèrent que l'écologisation de l'agriculture qui est à l'œuvre actuellement invite à reconsidérer la place des objets de la nature dans les processus productifs.

Certaines approches sociologiques, psychologiques ou anthropologiques ont cherché à comprendre les représentations de la nature, du paysage, des objets de la nature et du paysage. Selon Home et al. (2014), de nombreux facteurs doivent être pris en compte, tels que les

attitudes des agriculteurs, leur contexte socio-culturel, leur identité, pour comprendre et expliquer leur propension à s'investir dans des actions de préservation de la biodiversité. Thévenet et al. (2006) ont ainsi montré que les éleveurs qui s'engagent dans un contrat de gestion de la biodiversité dans le cadre d'une Mesure Agro-environnementale sont motivés par différentes raisons qui dépassent le seul attrait financier, comme l'attachement aux lieux et aux pratiques traditionnelles, la reconnaissance de leur travail, ou encore le sentiment de protéger un bien commun. Van Dam et al. (2006) insistent sur le rôle des émotions, des sensations, dans les rapports entretenus entre les agriculteurs et la nature. Les représentations du paysage et de la nature par les agriculteurs sont également liées à leur conception du métier (Caillault et Marie, 2009). Busck (2002) estime qu'il est important de s'intéresser aux relations entre les pratiques des agriculteurs sur les éléments du paysage et la valeur que ceux-ci accordent au paysage. L'auteur identifie plusieurs « styles » d'agriculteurs, montrant par-là la diversité des pratiques.

Dans le contexte de la mise en œuvre du dispositif « Trame Verte », il est donc particulièrement intéressant d'analyser les pratiques et les représentations des agriculteurs vis-à-vis des éléments semi-naturels susceptibles de participer à une trame verte : ces éléments paysagers sont en effet fréquemment situés dans les espaces agricoles et gérés par les agriculteurs. La recherche dont les résultats sont présentés ici s'insère dans le projet PASSAGES¹, dont l'un des objectifs est de comprendre la place et le rôle des éléments de trame verte dans les exploitations agricoles. Il s'agit dans un premier temps d'identifier les éléments semi-naturels présents dans et autour des exploitations agricoles et pouvant potentiellement participer à la constitution d'une trame verte (approche cartographique). Ensuite, l'objectif est d'analyser les pratiques, les connaissances et les représentations des agriculteurs vis-à-vis des éléments semi-naturels de leur exploitation (approche socio-technique). Nous nous centrerons ici sur les résultats de l'approche socio-technique du sujet, visant à saisir comment les agriculteurs intègrent les éléments semi-naturels, et plus généralement, la nature, dans le fonctionnement de leur exploitation.

Après avoir présenté la méthodologie du travail, nous mettrons en évidence une diversité de pratiques des exploitants sur les éléments semi-naturels de leurs exploitations et nous proposerons une typologie d'exploitants s'appuyant sur le niveau d'intégration de la nature dans le fonctionnement de l'exploitation. Après avoir discuté ces résultats, nous soulignerons certains éléments issus de ce travail pouvant contribuer à la mise en œuvre concrète du dispositif Trame Verte par les pouvoirs publics.

Méthodologie

Eléments semi-naturels étudiés

La définition et l'identification des éléments constitutifs potentiels de la Trame Verte ne font pas consensus à l'heure actuelle dans la littérature. Nous nous concentrons ici sur les éléments du paysage pouvant constituer des voies de déplacement pour la faune et la flore et qui sont donc susceptibles de jouer le rôle de corridors biologiques, en favorisant les liaisons fonctionnelles entre écosystèmes ou habitats de diverses espèces et en permettant ainsi la

¹ Projet PASSAGES : « les réseaux écologiques en Rhône-Alpes, traductions dans les projets d'aménagement et mises à l'épreuve dans l'agriculture », réalisé dans le cadre du programme de recherche DIVA III (Action Publique, agriculture et biodiversité) du Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie et des transports.

dispersion et la migration de ces espèces. (COMOP TVB, 2010)². Nous considérons qu'ils doivent présenter un caractère permanent (Plantureux et al., 2012), ce qui exclue par exemple les prairies temporaires et les cultures annuelles, et faire l'objet d'une gestion relativement extensive. Nous retenons finalement : les prairies permanentes ne subissant pas de retournement pendant au moins 5 ans, les jachères, les bandes enherbées (ou bandes tampons), les bois, les haies et les arbres isolés. Ces éléments peuvent donc, sur le plan spatial, être de nature surfacique, linéaire ou ponctuelle. Ils peuvent être productifs, au sens où ils servent de support à une activité productive des exploitations agricoles, ou non productifs, c'est-à-dire n'ayant pas de rôle direct dans un atelier de production des exploitations.

Terrain d'étude

Le travail s'est appuyé sur une enquête menée auprès d'un échantillon d'exploitants agricoles du Grésivaudan, vallée de l'Isère en amont de la ville de Grenoble, entre deux massifs montagneux, la Chartreuse et Belledonne. Cette zone, située en contexte périurbain, présente des enjeux importants de déplacements de la faune entre les massifs. On peut y distinguer :

- la plaine de l'Isère proprement dite, dans laquelle l'urbanisation résidentielle, les zones d'activité et les zones commerciales, les routes, autoroutes et voies ferrées, ainsi que le fleuve Isère, peuvent constituer des obstacles aux déplacements de la faune. L'espace agricole est fortement confronté aux problématiques périurbaines. On y trouve des cultures diversifiées : grandes cultures (notamment le maïs), nuciculture, arboriculture fruitière, maraîchage, prairies.
- Les coteaux, qui font la transition entre la plaine et la montagne, et dans lesquels les prairies, largement représentées, sont utilisées pour l'élevage (bovin et ovin) basé sur des systèmes herbagers³. Cette zone, soumise également à une certaine pression urbaine, est affectée par la déprise agricole se traduisant notamment par l'enfrichement et le développement de la forêt.

La zone plus particulièrement retenue pour l'étude comporte 9 communes du Haut-Grésivaudan, à une quarantaine de kilomètres de Grenoble. Elle a été sélectionnée pour ses intérêts par rapport à la thématique étudiée, notamment : présence de nombreux éléments semi-naturels du paysage, diversité de l'agriculture, influences périurbaines, enjeux environnementaux (figure 1).

² Nous excluons donc de notre travail les réservoirs de biodiversité représentés notamment par des espaces protégés.

³ Les systèmes herbagers s'appuient en outre sur des alpages situés en montagne où les animaux d'élevage sont mis au pâturage à la belle saison



Figure 1 - Vue de la vallée du Grésivaudan (Alavoine-Mornas, 2013)

Enquêtes semi-directives auprès d'agriculteurs

Les entretiens menés auprès des agriculteurs comportent :

- une approche cartographique visant à repérer les éléments semi-naturels de l'exploitation sur fond de photographie aérienne et fournissant une base de discussion pour la suite de l'entretien ;
- un entretien semi-directif destiné à faire exprimer par l'exploitant ses connaissances des éléments semi-naturels de son exploitation, ses pratiques sur ces éléments (conservation ou destruction, entretien et gestion, utilisation...) et leur justification, ainsi que sa vision de la nature (faune et flore sauvage),

Chaque entretien, d'une durée moyenne de 1,5 heure, a également permis de recueillir des informations sur le système d'exploitation, les principales stratégies de l'exploitant, la description du collectif de travail, la conception que l'agriculteur a de son métier.

Au total nous avons enquêté 20 exploitants, leurs propos ont été enregistrés puis retranscrits afin de pouvoir être analysés. Le choix des exploitations agricoles vise à rendre compte de la diversité de l'agriculture du Grésivaudan et accorde une place prépondérante aux éleveurs compte tenu de l'importance spatiale des prairies dans ce territoire.

Les orientations technico-économiques dominantes des exploitations enquêtées sont : l'élevage dans 10 cas (bovins allaitants : 6 cas ; ovins allaitants : 3 cas ; ovins et caprins allaitants : 1 cas), les grandes cultures dans 3 cas (céréales, tabac), la nuciculture (3 cas), l'arboriculture fruitière (3 cas) et le maraîchage (1 cas) (Figure 2). La taille des exploitations présente une forte hétérogénéité, en termes de Surface Agricole Utilisée (de 2 ha pour

l'exploitation maraîchère à 200 ha pour une exploitation d'élevage), mais aussi en termes de taille de troupeau dans le cas de l'élevage (de 30 à 100 vaches, de 60 à 1000 brebis).

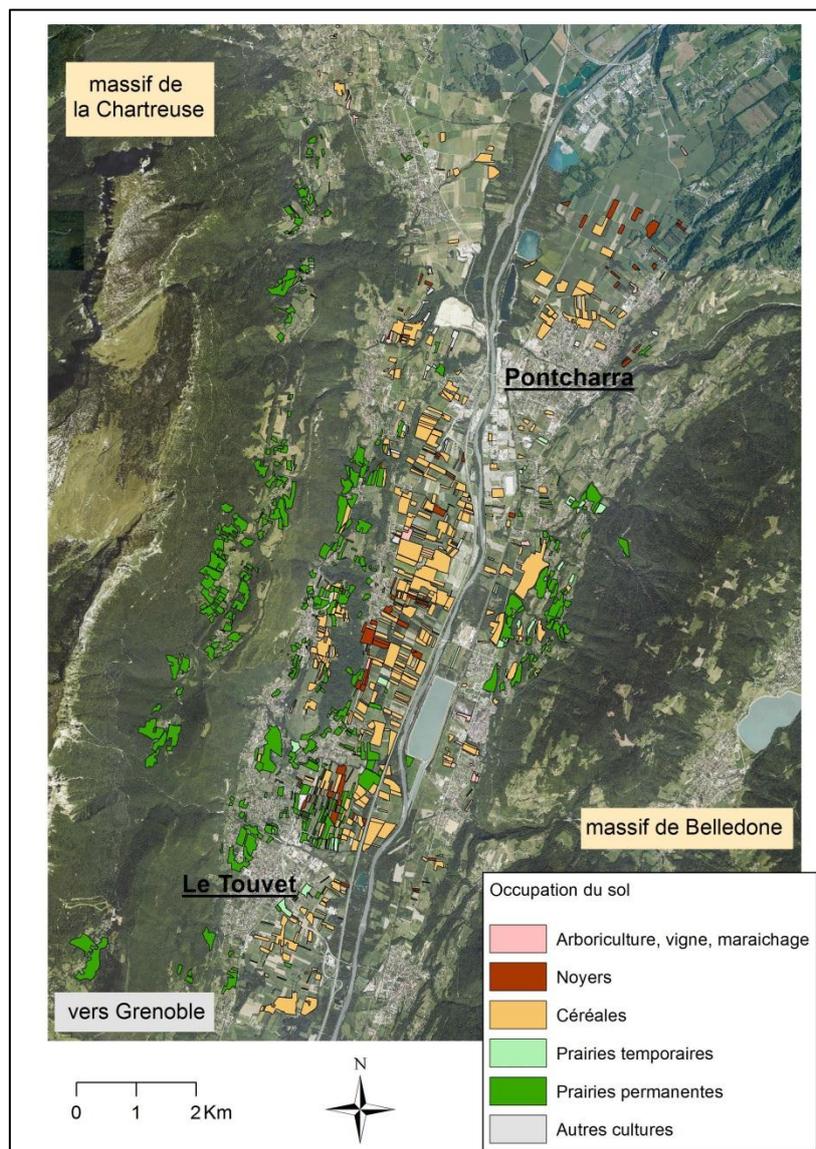


Figure 2 - Localisation des exploitations agricoles enquêtées et occupation du sol d'après le Recensement Général Agricole de 2010 (Sabine Girard, 2014)

L'analyse des propos des exploitants a comporté :

- une approche par élément semi-naturel, faisant apparaître la diversité des connaissances, des pratiques et des attitudes des exploitants agricoles vis-à-vis de chaque élément ;
- une approche par exploitant, ayant permis de faire apparaître des profils de comportements vis-à-vis des éléments semi-naturels et différents degrés d'intégration de la nature dans l'activité agricole.

Représentation et gestion des éléments semi-naturels dans les exploitations agricoles

Les exploitations agricoles enquêtées présentent chacune entre deux et six éléments semi-naturels différents (figure 3). Les deux-tiers d'entre elles présentent plus de quatre éléments

semi-naturels différents. Les éléments arborés sont les plus fortement présents. 95% des exploitations enquêtées possèdent des bois, 85% des haies et 75% des arbres. Les éléments les moins présents sont les jachères et bandes enherbées (figure 4).

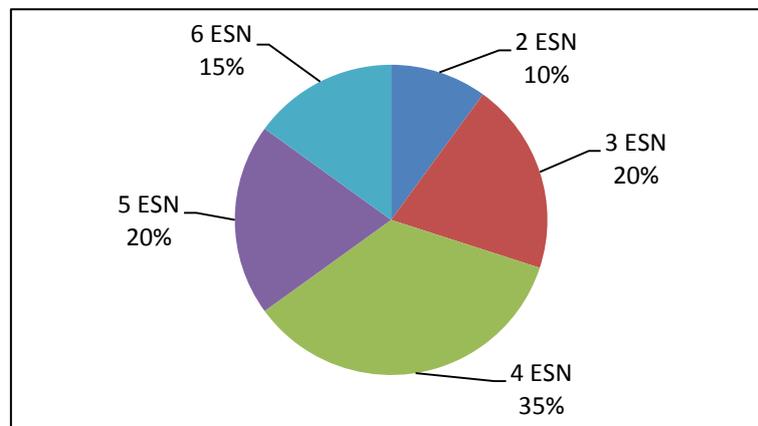


Figure 3 – Pourcentage des exploitations enquêtées selon le nombre d'éléments semi-naturels (ESN) différents présents sur les exploitations

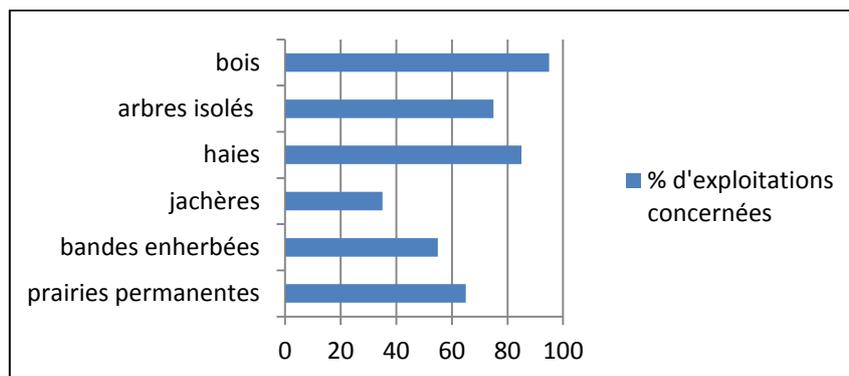


Figure 4- Pourcentage des exploitations agricoles enquêtées concernées par chacun des éléments semi-naturels étudié

Nous nous intéressons ici aux choix réalisés et à leur justification par les agriculteurs concernant : (i) la conservation, la suppression ou l'implantation des différents éléments semi-naturels et (ii) les pratiques d'entretien de ces éléments, en particulier leur degré d'intensivité.

Nous pouvons distinguer différentes catégories de raisons expliquant le choix de supprimer ou de conserver les éléments semi-naturels ou d'en implanter de nouveaux, variables selon le type d'éléments considérés.

Conserver ou implanter des éléments semi-naturels

Une première catégorie de raisons de conserver ou d'implanter des éléments semi-naturels concerne exclusivement les prairies permanentes, dans les exploitations où celles-ci sont nécessaires à l'activité productive. La gestion des prairies repose sur deux types de pratiques : les amendements, la fauche, le pâturage et la production de fourrage forment les pratiques de production, tandis que le débroussaillage de parcelles et l'élagage de leurs abords sont considérés comme des pratiques d'entretien. Ces deux ensembles de pratiques peuvent être plus ou moins intensives.

Concernant les pratiques de production, le niveau d'intensité s'inscrit dans la logique du fonctionnement technico-économique global de l'exploitation. Les pratiques les plus intensives, dans notre échantillon, comportent des amendements réguliers des prairies (organiques ou chimiques), la réalisation de plusieurs pâturages ou coupes d'herbe par an (jusqu'à trois) et peuvent s'appuyer sur l'enrubannage. Elles sont présentes dans des exploitations où l'élevage constitue l'activité principale et où le fourrage est autoconsommé. Elles sont alors justifiées dans une logique d'optimisation de l'alimentation des troupeaux et de recherche d'autonomie alimentaire. Les pratiques de production sont moins intensives lorsque l'élevage ou la production de fourrage constitue une activité secondaire. La configuration des parcelles (forme, pente, accessibilité, nature des abords) ainsi que leur éloignement du siège d'exploitation conditionnent également la nature et l'intensité des pratiques productives.

Concernant les pratiques d'entretien des abords de prairies, l'enquête révèle qu'elles ne sont pas liées au choix des pratiques productives : un entretien important (débroussaillage et élagage fréquents, plus d'une fois par an, de manière mécanique ou chimique) ne va pas nécessairement de pair avec des pratiques intensives de production, et réciproquement. Les agriculteurs peuvent justifier des pratiques relativement intensives d'entretien des haies et des lisières de bois par des arguments technico-économiques, par exemple pour optimiser les surfaces cultivées voisines ou la qualité du fourrage, ou encore limiter l'altération des clôtures. Mais ils invoquent également d'autres raisons qui renvoient à leur perception du contexte paysager de l'exploitation ou à leur vision du métier. Pour la plupart des éleveurs interrogés, l'entretien des abords de prairies s'apparente à une lutte contre la fermeture du paysage et traduit aussi leur inquiétude face à la déprise agricole et au devenir du métier d'agriculteur-éleveur dans la zone. Pour d'autres, cet entretien est avant tout une question de propreté, gage d'un travail bien fait : « *on coupe les bordures pour avoir des prairies propres* ».

Une deuxième catégorie de raisons pour conserver un élément semi-naturel (autre que les prairies permanentes) sur l'exploitation repose sur la perception par l'exploitant d'un intérêt, qui, souvent, n'est pas du seul ressort technico-économique et qui est mis en balance avec les contraintes liées à la présence de cet élément. C'est le cas en particulier pour les bois, les haies et les arbres isolés. L'intérêt peut être lié à l'activité productive : les éleveurs soulignent ainsi que les éléments arborés apportent un confort aux animaux qui pâturent, pour l'ombrage ou le grattage. Les haies et bois peuvent faire office de clôtures naturelles (« *empêcher les bêtes de trop sortir* »), préserver les animaux des zones dangereuses (barres rocheuses par exemple), aider à lutter contre l'érosion des terres, ou héberger des auxiliaires de cultures : « *il y a certains insectes, comme les Antochoris, qui hibernent dans les haies, près des pommiers, près des noyers. On ne les arrache pas, ça peut servir d'abris* ». Mais l'intérêt justifiant la conservation d'éléments semi-naturels peut également être d'ordre plus personnel : production de bois de chauffage, cueillette ou ramassage de fruits pour la consommation de la famille (noix, cerises, pommes...). Certains agriculteurs évoquent également la valeur patrimoniale ou paysagère des éléments arborés. D'autres témoignent d'un attachement historique, culturel ou sentimental aux arbres, ou sont sensibles à leur esthétique : « *ces arbres autour de chez moi me font super bien respirer* ». Enfin, pour certains agriculteurs, les éléments semi-naturels favorisent la présence et la circulation de la faune sauvage, source de plaisir par leur seule observation, ou dans le cadre d'un loisir de chasse. Il est cependant à noter que la plupart des agriculteurs interrogés ne relient pas directement la présence de cette faune à la conservation et à la gestion des éléments semi-naturels, la faune étant d'ailleurs le plus souvent aperçue dans les champs cultivés ou dans les alpages.

Les décisions de conserver ou de supprimer ces éléments semi-naturels ainsi que les pratiques d'entretien, sont alors très variables, dans le temps, l'espace et selon les individus. Ces choix reposent à la fois sur la nature de l'élément, mais également sur sa densité dans l'exploitation et sa répartition sur le parcellaire agricole. La notion de seuil de tolérance est ainsi souvent présente : ils sont conservés tant que les intérêts dépassent les contraintes.

L'absence de contrainte («*ça ne gêne pas*»), ou encore l'antériorité de la présence de l'élément («*elles y sont les haies, on les garde et puis c'est tout*»), forment ainsi une troisième catégorie de raisons de conserver des éléments semi-naturels sur l'exploitation.

Enfin, la dernière catégorie de raisons correspond à une obligation : obligation réglementaire pour les bandes enherbées, obligation liée à la propriété foncière lorsque le propriétaire veut conserver des bois, des haies ou des arbres isolés : «*toutes ces haies, c'est sûr elles n'y seraient pas, ça ferait d'un seul tenant ! Aucune utilité ... mais bon tant qu'on n'est pas propriétaire, ce n'est pas facile*». Un exploitant peut également choisir de conserver ces éléments lorsqu'ils sont en limite de parcelle pour des raisons de bon voisinage. Les pratiques d'entretien sont alors le plus souvent minimales.

Supprimer les éléments semi-naturels

Trois principales raisons sont citées pour justifier le choix de supprimer les éléments semi-naturels présents sur l'exploitation agricole.

L'une de ces raisons repose sur la fin d'une obligation d'ordre réglementaire ou foncière et concerne essentiellement les bandes enherbées, les jachères ainsi que les haies ou autres éléments arborés dont l'agriculteur n'a pas la propriété. Toutefois, certains agriculteurs ayant été contraints à la mise en place ou à la conservation de ces éléments, y ont trouvé des intérêts a posteriori et les ont conservés au-delà de la fin de l'obligation légale. Des jachères ont par exemple été transformées en prairies permanentes.

L'absence de perception d'un quelconque intérêt à conserver de tels éléments semi-naturels peut également motiver la suppression de ces derniers.

Enfin, l'exploitant peut supprimer une haie ou un arbre isolé pour éviter certaines contraintes ou certains inconvénients en rapport avec l'activité productive : dommages causés au matériel agricole par les éléments arborés, temps, coût et pénibilité du travail d'entretien : «*on casse les cabines, on casse les rétros, alors il faut relever les branches (...) les vieux ils avaient le temps d'enlever les épines, là nous, on n'a plus le temps*» explique ainsi un éleveur. L'argumentation porte également sur la diminution des surfaces cultivées disponibles (jachères) ainsi que sur la concurrence des haies, des arbres ou des bois avec les cultures situées à proximité immédiate et les nuisances induites (ombre, humidité, risque d'apparition de maladies sur les cultures). Certaines espèces sont particulièrement mises en cause, tels les acacias, qualifiés parmi d'autres d'«*épines*» ou encore les sapins.

En conclusion, les choix de conserver ou de supprimer les éléments semi-naturels présents sur l'exploitation agricole ainsi que les pratiques d'entretien de ces derniers ne reposent pas seulement sur des raisonnements d'ordre technico-économique. Sont ainsi également évoquées des préoccupations d'ordre esthétiques, patrimoniales ou sentimentales, ainsi qu'une attention portée au bien-être des animaux d'élevage.

Quatre profils d'agriculteurs selon la gestion des éléments semi-naturels au sein des exploitations

Nous avons pu définir quatre profils d'agriculteurs au regard de la similitude des pratiques et des raisons des pratiques concernant les éléments semi-naturels non productifs (bois, haies, arbres isolés, jachères et bandes enherbées).

Ces choix de pratiques apparaissent comme fortement corrélés à la représentation que les agriculteurs se font de la « nature » en général, et au rôle et à la place qu'ils accordent à celle-ci dans le fonctionnement de l'exploitation agricole. La nature est appréhendée par le biais des représentations du paysage ainsi que par le biais des connaissances et des représentations de la flore et de la faune sauvage.

Les quatre profils-types d'agriculteurs se distinguent alors selon deux axes (figure 5):

- le degré d'intégration des éléments semi-naturels dans le fonctionnement de l'exploitation agricole, étroitement lié aux représentations de la nature (hostilité / appréciation)
- la gestion différenciée ou non de ces éléments, selon leur nature ou leur localisation.

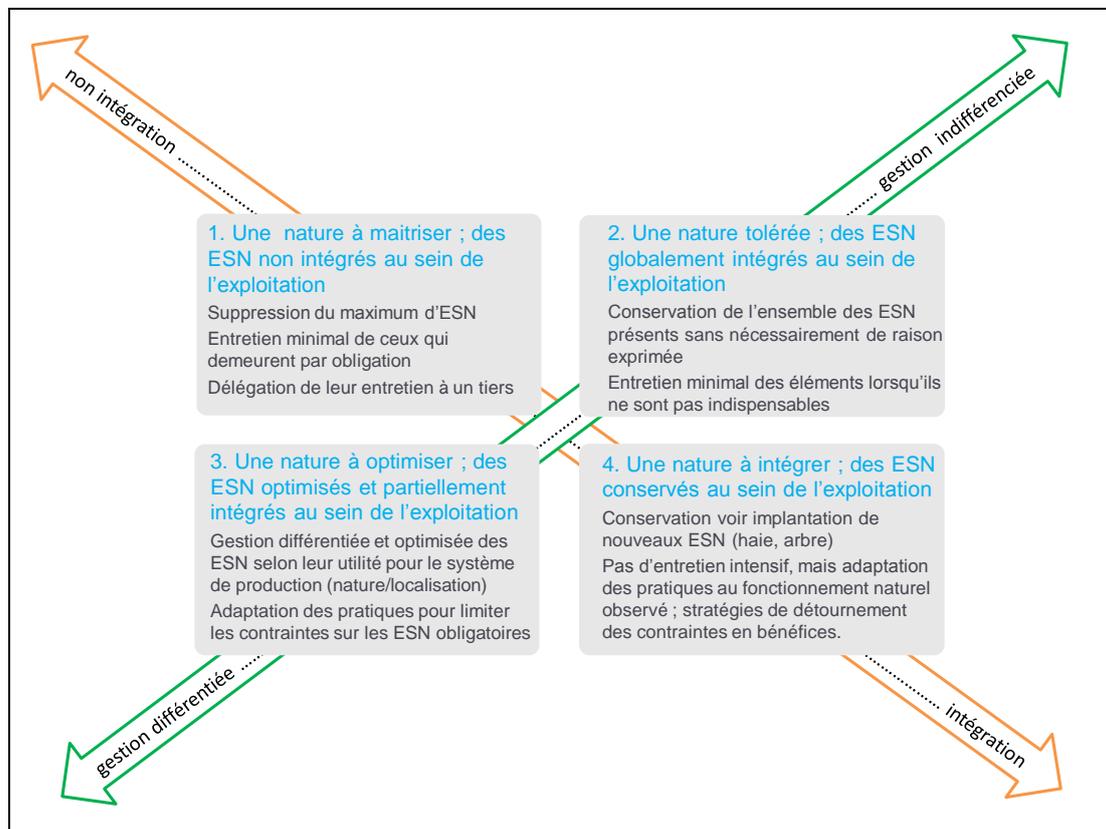


Figure 5 – Profils types d'agriculteurs concernant la gestion des éléments semi-naturels non productifs au sein des exploitations agricoles

Une 'nature' à maîtriser, des éléments semi-naturels à supprimer

Un premier groupe d'agriculteurs (5 exploitants) se caractérise par une absence d'intégration de la nature au sein de l'exploitation agricole. Ils se représentent la nature essentiellement comme une menace pour l'activité productive. La connaissance de la faune et flore sauvage est faible. Les animaux sauvages sont présentés pour l'essentiel comme des « nuisibles » en raison des dégâts qu'ils peuvent provoquer sur les cultures, sur le matériel agricole ou en ce

qu'ils perturbent les activités d'élevage. Sont en particulier incriminés les sangliers, mais aussi de manière moindre, les chevreuils, les lapins, les rongeurs et les corbeaux : « *les sangliers nous font de gros dégâts sur les parcelles de maïs, ces cochons !* » se plaint ainsi un cultivateur. Ces dégradations ne sont pas tolérées et leurs responsables sont chassés. La végétation non cultivée est essentiellement perçue sous l'angle de l'enfrichement et désignée dans des termes négatifs (« *les épines* » « *ces petits bouts de chêne bâtards, de la cochonnerie* » « *des buissons, des ronces, des merdes* »). Les paysages appréciés sont ceux cultivés et entretenus et où la présence de l'homme est bien visible. Le registre de la propreté est très présent, et cette propreté est associée à la représentation d'un travail bien fait. Pour ce groupe d'agriculteurs, cette nature sauvage, qu'elle soit végétale ou animale, doit être maîtrisée, tenue à l'écart des cultures et des animaux d'élevage.

Ces exploitants tendent à supprimer les éléments semi-naturels non productifs présents sur l'exploitation agricole, sauf s'il y a une obligation de les conserver. Les prairies, lorsqu'elles constituent une part importante du système de production, sont gérées de manière intensive. Aucune attention particulière n'est accordée au sens de fauche afin de permettre à la faune de s'échapper : « *le gibier, ça m'arrive d'en couper ! Dès fois, on y a coupé les pattes de derrière [du chevreuil], on l'assomme, et puis s'il est petit, on le balance, s'il est plus gros, on le descend, à midi, on le dépouille et on le mange* ». Les abords des prairies sont intensivement entretenus, y compris par l'emploi de produits chimiques. Lorsque cela est financièrement possible, cet entretien est délégué à un prestataire de service. Par contre, lorsque la prairie n'est pas indispensable à l'activité productive, et que le travail de nettoyage des abords est trop contraignant, elle peut être abandonnée à l'enfrichement.

Une nature tolérée, des éléments semi-naturels globalement conservés

Le deuxième groupe d'agriculteurs (5 exploitants) se caractérise par une intégration partielle de la nature dans le fonctionnement de l'exploitation agricole. La nature est présente, avec ses contraintes mais également avec de possibles avantages, et les agriculteurs « font avec ». Ceux-ci ont une connaissance variable de la faune et de la flore sauvage, qu'ils apprécient occasionnellement ou qui leur est indifférente. Ils tolèrent les dégâts des animaux sauvages, soit qu'ils les considèrent comme mineurs, soient comme inéluctables « *il y en a de plus en plus de sangliers, je ne sais pas quoi faire* ».

Ces exploitants adoptent des pratiques de conservation générale des éléments semi-naturels présents sur l'exploitation agricole, en raison d'un intérêt particulier (éléments arborés, prairies) ou d'une obligation (jachère, bande enherbée), et, le plus souvent, parce que ces éléments ont toujours été là et sont peu gênants : « *les haies, les vaches pâturent dessous, ça gêne pas (...) les arbres, s'ils gênent vraiment oui, on les enlève, mais s'ils sont dans un angle ou sur une butte....* ». Leur entretien est minimal et général : « *je fais le tour à la débroussailleuse, de partout* ». Si les prairies permanentes sont plus ou moins intensivement cultivées, l'entretien de leurs abords est généralement peu important. Il est essentiellement dépendant du temps disponible, du coût et de la pénibilité du travail induits.

Une nature à optimiser, des éléments semi-naturels à gérer de manière différenciée

Comme le précédent, le troisième groupe d'agriculteurs (7 exploitants) intègre partiellement la nature dans le fonctionnement de l'exploitation agricole, mais cette intégration est différenciée. A certains endroits, dans une certaine mesure, certaines espèces animales ou végétales sauvages peuvent être utiles à l'activité agricole et méritent d'être conservées, tels par exemple les auxiliaires de culture. D'autres espèces par contre doivent être éliminées, les dégâts causés étant tolérés jusqu'à un certain seuil. Si pour certains agriculteurs, « *les*

sangliers, on vit avec ; on a des problèmes, on vit avec », pour d'autres le seuil de tolérance est dépassé, et ils s'organisent, le plus souvent avec les fédérations de chasse: « *les sangliers c'est un gros souci, on clôture sur des kilomètres* » ; « *on est bien contents quand ils [les chasseurs] nous tuent un sanglier, ça nous débarrasse* ». La nature est ainsi perçue essentiellement dans une optique utilitaire. Les agriculteurs de ce groupe ont une connaissance et une appréciation de la nature variables selon l'intérêt qu'ils lui accordent dans une optique, essentiellement, de production agricole, mais également parfois sur d'autres critères. « *Les noyers, c'est joli* », « *ça m'est arrivé de faucher un petit chevreuil, ça contrarie pour la journée* ». Ils apprécient des paysages propres (« *j'ai horreur de voir les prés en friche* ») et cultivés de manière diversifiée, avec la présence d'éléments arborés, où l'agriculteur est valorisé dans son rôle de maintien de ce type de paysage. « *c'est la variété qui fait l'esthétique* », « *si vous avez de la monoculture dans la vallée, ça devient banal, et puis c'est horrible parce qu'il n'y a pas de vie !* » ; « *la campagne sans paysans, ce serait que du bois, (...) que des épines et des friches, ça donnerait pas envie d'aller vous promener à la campagne* ». Ils déplorent la fermeture du paysage liée à la déprise agricole des terres de coteaux : « *en faisant manger les vaches dans les prés, on nettoie, sinon, ça ne serait pas joli* ».

La gestion des éléments semi-naturels est différenciée : ceux-ci sont supprimés lorsqu'ils provoquent des contraintes mais conservés lorsqu'ils peuvent être utiles, selon leur nature et leur localisation dans le parcellaire. Les haies par exemple sont ôtées là où elles gênent le passage des engins agricoles mais conservées à proximité des arbres fruitiers où elles hébergent des auxiliaires de culture. Ce groupe d'exploitants se caractérise également par ses stratégies d'optimisation et d'adaptation. Les jachères et les bandes enherbées obligatoires sont positionnées sur les parcelles les plus en pente, les moins accessibles ou les moins productives. La gestion des prairies permanentes (production et entretien des abords) est également fortement différenciée, selon la localisation et la configuration de la parcelle ainsi que selon la destination du fourrage. Les éleveurs de ce groupe semblent détenir une meilleure connaissance de la composition de leur fourrage et prêtent particulièrement attention à sa qualité nutritive et son appétence pour les troupeaux. « [Dans mes prés], *il y a un peu de trèfle, du dactyle, de la fétuque, et quand ce n'est pas terrible, il y a du plantain et quelques touffes de luzerne* » explique ainsi un éleveur alors que la plupart des personnes interrogées qualifie simplement d « *herbe* » la composition de leurs prairies.

Une nature à intégrer, une gestion des éléments semi-naturels à améliorer

Le dernier groupe d'agriculteurs (3 exploitants) est celui qui intègre le plus la nature dans le fonctionnement de l'exploitation. Ils ont une bonne connaissance de la faune et flore domestique et sauvage et apprécient la nature, même les sangliers : « *Une fois j'ai vu un troupeau de sangliers (...) y'en avait trente quarante, jolis (...) je n'avais pas d'appareil photo mais j'admirais !* ». Ils acceptent les dégâts causés par les animaux sur les cultures, et cherchent à les limiter, tout en essayant de respecter la vie de la faune. Pour eux, leur exploitation fait partie intégrante de l'écosystème naturel, et doit le perturber le moins possible. Ils s'interrogent sur les conséquences de leur activité sur le fonctionnement naturel de l'écosystème ou la vie des animaux. Ils apprécient des paysages où la présence de l'homme se fait discrète. A la différence des trois autres groupes le registre de la propreté est absent de leur discours : « *ce n'est pas facile de supporter le regard des autres qui trouvent que les parcelles [de vergers enherbés] sont mal entretenues* » explique ainsi un arboriculteur. L'agriculteur est valorisé dans son rôle de préservation des terres et des paysages contre l'urbanisation.

Cette représentation de la nature se traduit par des pratiques de conservation voire d'implantation de nouveaux éléments semi-naturels, notamment arborés. Ces éléments ne sont pas entretenus de manière intensive, mais surtout de manière sélective. Les contraintes sont détournées en avantages. L'observation des éléments semi-naturels est source d'inspiration pour l'adaptation de pratiques de cultures. Un arboriculteur explique ainsi à propos de ses haies : « *le but du jeu, c'est d'essayer de conserver des espèces en place et ne pas en rajouter d'autres, ne pas faire de lâcher d'auxiliaire, pourquoi j'irais incorporer une espèce qui n'est pas adapté ici ? (...) on va préserver au maximum ce qui est en place, on va voir au fur et à mesure des années(...) on va s'adapter* ». Les prairies permanentes sont gérées au regard de la qualité du fourrage produit pour l'alimentation du bétail, avec une attention portée au sens de fauche afin de ne pas blesser d'animaux : « *en fauchant les prés, on voit du gibier, je fais attention (...) l'année dernière, je commence à faucher cette parcelle (...) je vois un beau lézard vert (...) j'ai fait attention, (...) je suis content, il n'y est pas passé* ».

Discussion et conclusions

Limites méthodologiques

Notre travail présente les biais et les limites inhérents à ce type d'enquête, notamment : échantillon limité d'exploitants agricoles, incertitude sur les propos de l'enquêté, subjectivité de l'interprétation du chercheur. Le travail est poursuivi, dans le cadre du projet PASSAGES, par des enquêtes du même type dans deux autres terrains aux caractéristiques différentes, ce qui permettra une confrontation et un enrichissement des résultats.

Notre approche du sujet par les pratiques des agriculteurs et le choix de ne pas aborder de manière frontale la question de la biodiversité et de ses liens avec les pratiques agricoles, nous a probablement permis d'éviter tout blocage dans l'entretien et d'obtenir une assez grande liberté d'expression. Pour autant, nous n'avons pas toujours évité l'écueil des propos généralistes sur ce que pensent ou font « les autres », et il serait donc nécessaire de réfléchir au moyen de susciter un discours plus personnel et plus réflexif des enquêtés sur leurs pratiques tout comme sur leurs perceptions de la nature ou du paysage.

Avancées et discussion des résultats

Les résultats de notre enquête confirment que les justifications des pratiques et représentations des agriculteurs sur les éléments semi-naturels ne se réfèrent pas seulement au registre technico-économique, mais empruntent également à des registres plus personnels tels que l'intérêt patrimonial ou esthétique, les usages par la famille... (Thevenet et al., 2006 ; Larrère et al., 2007).

L'apport principal de notre travail est de mettre en évidence la diversité des attitudes et des pratiques des agriculteurs, diversité selon l'élément semi-naturel considéré, diversité spatiale et temporelle, diversité aussi selon l'agriculteur. Ainsi, selon la localisation de l'élément semi-naturel (notamment la haie), celui-ci n'a pas le même statut, le même rôle, la même représentation pour l'agriculteur. Nous avons aussi constaté que les pratiques et représentations d'un agriculteur pouvaient évoluer au cours du temps, au cours de la vie de l'exploitation, selon les expériences vécues, les évolutions du collectif de travail, les changements de contexte, les rencontres – parfois les conflits – avec d'autres acteurs... Le contexte paysager et territorial (déprise agricole et enrichissement des coteaux, périurbanisation, dynamiques agricoles locales...) influence également les représentations des agriculteurs vis-à-vis des éléments semi-naturels et donc leurs pratiques d'entretien et de

gestion. Mais le paysage de l'exploitation reste souvent décrit en référence à l'activité agricole productive, comme le note Petit (2012) : une haie trop développée gêne le passage des engins agricoles, la qualité d'une prairie est évaluée par l'appétence de l'herbe pour les animaux d'élevage ou la qualité du foin qui sera récolté, la présence d'arbres isolés est acceptée, voire même souhaitée, pour donner de l'ombre aux animaux ou leur permettre de se gratter sur les troncs.

La question foncière est apparue comme un facteur très important quant au maintien et à l'entretien des haies et des bois : les agriculteurs sont souvent locataires d'une partie de leurs terres et doivent respecter les souhaits des propriétaires fonciers. De plus, l'existence de baux précaires, fréquents en contexte périurbain, conduit certains exploitants à ne pas souhaiter replanter de haies ni investir trop de temps à leur entretien.

Conclusions et perspectives

Les exploitants enquêtés ont manifesté une connaissance très variable du dispositif « Trame Verte », plutôt faible dans l'ensemble. Plusieurs d'entre eux l'envisagent comme des contraintes potentielles supplémentaires déconnectées des réalités de l'activité agricole.

La mise en évidence de plusieurs profils d'agriculteurs quant à l'intégration de la nature dans leurs exploitations, invite à des approches différenciées dans la mise en œuvre du dispositif de trame verte par les pouvoirs publics et, notamment, à une communication adaptée aux différents profils d'agriculteurs. Les exploitants du type 1 semblent peu réceptifs à la préservation de la biodiversité et semblent privilégier une efficacité économique. À l'opposé, ceux du type 4 paraissent les plus disposés à adapter leurs pratiques pour mieux prendre en compte l'enjeu biodiversité voire à expérimenter de nouvelles pratiques. Les exploitants des types 2 et 3 montrent une sensibilité variable aux questions de biodiversité, leur perception des éléments semi-naturels peut être plus ou moins fortement influencée par des raisons très diverses dépassant largement les seules justifications technico-économiques et pouvant renvoyer à la sensibilité personnelle, au contexte territorial local, ou encore à leur vision du métier.

Ainsi notre travail peut contribuer à réduire la distance existant entre le monde de l'agriculture et celui de la conservation de la nature, deux mondes qui diffèrent par les valeurs, les normes ou encore les connaissances qui légitiment et encadrent leurs activités (Billaud et Steyaert, 2004), et favoriser la « mise en technique » par les agriculteurs des actions environnementales. La connaissance que nous apportons des pratiques et représentations des agriculteurs sur les éléments semi-naturels, sur leur perception de la nature, sur les justifications de ces pratiques, peut aussi permettre à l'acteur public de limiter les conflits et trouver des compromis entre les objectifs environnementaux et les pratiques et perceptions des agriculteurs, ainsi que le notent Henle et al. (2008).

Les recommandations et les actions de communication, dans le cadre de la mise en œuvre de la Trame Verte, devraient donc tenir compte des profils d'exploitants mis en évidence mais aussi des différences de pratiques et de représentations existant entre les éléments semi-naturels au sein d'une même exploitation : en adaptant les messages délivrés, en tenant compte des univers de référence des agriculteurs, il serait alors possible de favoriser une réelle intégration par les exploitants de pratiques favorables à la préservation ou à la reconstitution de la trame verte.

Références bibliographiques

- Barbier J.M. et Goulet F. (2013). Moins de techniques, plus de nature : pour une heuristique des pratiques d'écologisation de l'agriculture. *Natures, Sciences, Sociétés*, 2013/2, vol.21, p.200-210
- Billaud J.P., Steyaert P. (2004). Agriculture et conservation de la nature : raisons et conditions d'une nécessaire co-construction entre acteurs. *Fourrages* (2004) 179, 393-406
- Busck A.G.(2002). Farmers' Landscape Decisions: Relationships between Farmers' Values and Landscape Practices. *Sociologia Ruralis*, 42 (3), p. 233–249. DOI: 10.1111/1467-9523.00213
- Caillault S, Marie M. (2009). Pratiques agricoles, perceptions et représentations du paysage : quelles articulations ? *Approches croisées Nord-Sud. Norois*, 2013, 2009/4, p.9-20
- Deffontaines J.P. (2004). L'objet dans l'espace agricole. Le regard d'un géoagronome. *Natures, Sciences, Sociétés*, 12, p. 299-304
- Doré T., Makowski D., Malézieux E., Munier-Jolaind N., Tchamitchian M., Tiftonell P. (2011). Facing up to the paradigm of ecological intensification in agronomy: Revisiting methods, concepts and knowledge. *European Journal of Agronomy*, 34 (2011), p. 197-210
- Girard N. (2006). Catégoriser les pratiques d'agriculteurs pour reformuler un problème en partenariat. Une proposition méthodologique. *Cahiers Agricultures* vol. 15, n°3, mai-juin 2006, p. 261-272
- Goulet F. (2011). Les objets de la nature, les pratiques agricoles et leur mise en œuvre. Le cas de l'agriculture de conservation, In Béguin P., Dedieu B., Sabourin E., (Eds). *Le travail en agriculture : son organisation et ses valeurs face à l'innovation*. Paris, L'Harmattan, p.53-70.
- Grashof-Bokdam C, Van Langevelde F. (2004). Green veining: landscape determinants of biodiversity in European agricultural landscapes. *Landscape Ecology* (2004), 20, p.417-439
- Hansen L., Noe E., Hojring K. (2006). Nature and nature values in organic agriculture. An analysis of contested concepts and values among different actors in organic farming. *Journal of Agricultural and Environmental Ethics* (2006), 19, p.147-168
- Henle K., Alard D., Clitherow J., Cobb P., Firbank L., Kull T., Mac Cracken D., Moritz R.F.A., Niemela J., Rebane M., Wascher D., Watt D., Young J. (2008). Identifying and managing the conflicts between agriculture and biodiversity conservation in Europe – A review. *Agriculture, Ecosystems and Environment*, 124 (2008), p.60-71
- Home R, Balmer O, Jahrl I, Stolze, M. & Pfiffner, L. (2014). Motivations for implementation of ecological compensation areas on Swiss lowland farms”, *Journal of Rural Studies*, vol. 34, pp. 26-36.
- Larrère R., Fleury P., Payant L. (2007). La « nature » des éleveurs : sur les représentations de la biodiversité dans les Alpes du Nord. *Ruralia* 21 (2007), 14 p.
- X. Le Roux, R. Barbault, J. Baudry, F. Burel, I. Doussan, E. Garnier, F. Herzog, S. Lavorel, R. Lifran, J. Roger-Estrade, J.P. Sarthou, M. Trommetter (éditeurs) (2008). *Agriculture et biodiversité. Valoriser les synergies. Expertise scientifique collective, synthèse du rapport*, INRA (France), 116 p.
- Petit S. (2012). Savoirs de la pratique et savoirs scientifiques : rencontre dans les prairies du Haut-Jura. *Agronomie, Environnement et Sociétés*, volume 2, numéro 1, juin 2012, p.75-77

Plantureux, S., Pottier, E., Carrère P. (2012). La prairie permanente : nouveaux enjeux, nouvelles définitions ? Fourrages, 211, 181-193.

Thévenet C., Dobremez L., Fleury P., Larrère R. (2006). Insertion de contrats de préservation de la biodiversité dans les exploitations agricoles des alpes du Nord. Fourrages (2006) 188, 495-510

Van Dam D., Nizet J., Streith M. (2012). Les émotions comme lien entre l'action collective et l'activité professionnelle : le cas de l'agriculture biologique. Nature, Sciences, Sociétés 20, 318-329 (2012)